

Réunion de la commission Territoires du 6 juin 2024

SYNTHÈSE

La réunion de la commission Territoires du jeudi 6 juin 2024, présidée par Jean-Marc Offner, a principalement porté sur les sources et méthodes pouvant être mobilisées ou devant être améliorées pour **estimer la population présente sur le territoire**.

Jacques Lévy et Jean Coldéfy ont d'abord présenté les enseignements des travaux qu'ils ont menés dans le cadre du projet de recherche « La France habitée » à partir des **données de téléphonie mobile Orange Flux Vision**. En comptabilisant les personnes présentes chaque demi-heure de l'année dans chaque IRIS, ces données permettent d'estimer un nombre de personnes présentes en « équivalent temps plein » à l'année, désignées sous le terme « habitants années ». On observe ainsi des zones où les différences avec le nombre de résidents sont importantes, comme à Paris où le nombre d'habitants années s'élève à 3,6 millions, pour 2,2 millions de résidents. D'importantes variations saisonnières ou hebdomadaires apparaissent également dans certaines zones, notamment dans les territoires touristiques. Ces travaux attestent de l'importance de ne pas se limiter à l'observation de la seule population résidente. Toutefois, si elles offrent une bonne description des phénomènes spatio-temporels d'un point de vue quantitatif, ces données ne permettent pas de les expliquer et nécessitent d'être croisées avec d'autres pour proposer des pistes d'interprétation.

Parmi les populations présentes non résidentes, les touristes occupent une place centrale. Dans cette optique, David Lévy a passé en revue les différentes **sources de l'Insee permettant d'estimer la fréquentation touristique des territoires**. L'enquête de fréquentation auprès des hébergements collectifs de tourisme marchands (EFHCT) est la plus ancienne : elle est réalisée mensuellement auprès des hébergements et permet de disposer de données journalières à l'échelle départementale. En complément, l'enquête mensuelle sur le suivi de la demande touristique (SDT) réalisée auprès des ménages français permet d'élargir le champ aux établissements non marchands, tandis que l'enquête EVE couvrait les ménages étrangers jusqu'en 2022. Au-delà des enquêtes, les données de plateformes (Airbnb, Booking, etc.) sont également exploitées, et un travail exploratoire est en cours à partir des données de téléphonie mobile. Si les données actuelles permettent d'observer les *volumes* de touristes, des travaux restent à mener pour pouvoir mesurer les *flux* de touristes.

Marie-Pierre Joubert a ensuite présenté les **multiples projets auxquels l'Insee participe ou a participé afin d'améliorer l'estimation de la population présente à partir de données de téléphonie mobile**. Les enseignements de ces projets sont nombreux et variés. Dans le contexte de la crise sanitaire, ils ont par exemple permis d'estimer combien de personnes s'étaient déplacées au moment de la mise en place du confinement. Dans le domaine du tourisme, ils ont permis de quantifier des variations de population présente entre juin et août selon les territoires. La mobilisation de ces données a également vocation à améliorer la délimitation des zonages de l'Insee, notamment les aires d'attraction des villes ou les bassins de vie. Plus largement, en comparant les résultats de ces travaux avec d'autres données de l'Insee, produites selon des méthodes plus éprouvées, ces projets réussis permettent de tirer des enseignements sur la façon dont les données de téléphonie mobile sont conçues et quels sont leurs apports et limites méthodologiques. Afin de partager ces enseignements et

préparer la suite, l'Insee participe actuellement à des projets européens, en lien avec Eurostat et d'autres instituts nationaux de statistiques. L'objectif est notamment de développer une méthodologie commune pour le traitement de ces données, avec la mise au point de standards à respecter.

Julie Vallée a ensuite proposé une **analyse critique des opportunités offertes et des contraintes imposées par les trois différents types de données (téléphonie mobile, applications mobiles, enquêtes sur les déplacements) pouvant être mobilisées pour estimer la population présente**. Si les données de téléphonie mobile ont l'avantage d'être recueillies en continu et de couvrir la France entière, Julie Vallée a alerté sur les limites et risques de faux espoirs que peuvent susciter ces données qui ne sont pas socialement représentatives de la population française et ne renseignent ni sur le motif de présence, ni sur les caractéristiques socio-démographiques de l'individu. En s'appuyant sur les données des enquêtes déplacements (EMC²), l'outil libre du [Mobiliscope](#) permet à l'inverse d'observer l'évolution de la fréquentation des différents secteurs des villes au cours de la journée, tout en renseignant sur les caractéristiques sociales des personnes présentes et leur motif de présence. Ce faisant, cet outil permet de mesurer la ségrégation spatiale effective et d'observer son évolution tout au long de la journée. Les principales limites de cet outil résident dans sa couverture géographique qui induit une faible connaissance des espaces ruraux, et dans la taille des échantillons. Toutefois, cet outil a le grand avantage de mettre à disposition de tous en open data des données de présence sous forme de cartographies et graphiques, alors que les données de téléphonie mobile sont payantes et ne peuvent pas être librement diffusées. Julie Vallée a fini par émettre un certain nombre de recommandations pour limiter les contraintes d'accès et de diffusion des données permettant d'estimer la population présente.

À l'issue des présentations, **les échanges** ont surtout porté sur la nécessité que les données produites puissent être accessibles à tous, y compris lorsqu'elles sont produites à partir de données privées, et que les algorithmes utilisés pour les traiter soient également diffusés. Les avantages et inconvénients des différents types de données ont également été discutés, et la nécessité de combiner différentes sources a été soulignée. Un [suivi d'avis](#) a enfin été adopté : il recommande notamment de développer autant que possible les enquêtes de Mobilité, et encourage la diffusion en open-source de l'ensemble des traitements statistiques effectués sur les données utilisées pour estimer la population présente.

Plusieurs points d'information ont également été présentés au cours de la séance. Comme chaque année, les deux rapporteurs de la commission ont présenté les **travaux nouveaux** prévus en 2024 par les services producteurs de statistiques publiques afin d'améliorer la connaissance des territoires.

Bertrand Monthubert a également **présenté les missions et l'organisation du Conseil national de l'information géolocalisée (Cnig)**, qu'il préside, afin de renforcer ses liens avec le Cnis. Comme le Cnis, le Cnig est une instance de concertation entre producteurs et utilisateurs de données. Toutefois, alors que la commission Territoires du Cnis traite principalement de la dimension territoriale des données statistiques produites par le service statistique public à l'échelle nationale, les travaux du Cnig portent sur les données géolocalisées qui sont produites par des acteurs locaux variés et nécessitent d'être mises en cohérence. Le Cnig a ainsi pour mission de produire des standards, guides et préconisations sur la production, la diffusion, l'utilisation et le traitement des données géolocalisées.

Clotilde Sarron et Shérine Hadj ont quant à elles présenté le projet d'**enquête sur l'Action sociale des collectivités locales (ASCO) 2025 de la Drees**, pour laquelle un avis d'opportunité a été accordé. Cette enquête vise à établir un état des lieux de l'aide et l'action sociale des communes et intercommunalités en France, en quantifiant les moyens humains et financiers mis à disposition de l'action sociale et leur évolution au cours de la dernière décennie.

La prochaine réunion de la commission « Territoires » aura lieu le

jeudi 5 décembre à 9h30